



LETTRE EXPORT

Le bulletin d'information à destination des adhérents de la FEB



DANS CE NUMÉRO

**EXPORTATIONS FRANÇAISES
DES PRODUITS
AGROALIMENTAIRES**

JOURNÉES EXPO AGRO

**FORMATION À L'OUTIL
ACCESS2MARKETS**

CRISE UKRAINE - RUSSIE

Les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires se redressent fortement en 2021

En 2021, les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires sont en hausse de +12,3% effaçant ainsi la baisse de -3,4% en 2020 par rapport à 2019.

Trois postes pèsent pour près de 50% dans les exportations françaises : Boissons et alcools (27,2% des exportations), Céréales (10,2%) et Lait, produits laitiers, oeufs (9,7% des exportations).

En 2021, l'excédent de la balance commerciale française de produits agricoles et agroalimentaires est de 7,6 Md d'euros et progresse fortement (+29,7%) par rapport à 2020, dépassant son niveau de l'année 2019 qui s'élevait à 7,5 Md d'euros.

Pour consulter cette note et ses tableaux annexes, [cliquer ici](#).

Journées Export Agro du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Du 5 au 8 avril, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et ses partenaires organisent les Journées Export Agro 2022 pour les entreprises des secteurs agricole, agroalimentaire et des équipements agricoles et agroalimentaires. Plusieurs webinaires en ligne permettront d'identifier et d'analyser les opportunités sur des marchés porteurs, de connaître les tendances de consommation, de décrypter les circuits de distribution et de découvrir le système des volontariats internationaux en entreprise (V.I.E.). L'étude FranceAgriMer / Business France sur l'analyse des chaînes de valeurs commerciales à l'export pour l'Allemagne, les Etats-Unis et la Chine sera présentée au cours de cette semaine. Le lien d'inscription à ces journées ainsi que le programme seront communiqués ultérieurement.



©Délifrance

Formation à l'outil d'information Access2Markets

Une formation à l'utilisation de [l'outil Access2Markets](#) de la Commission européenne aura lieu le 5 avril de 9h00 à 11h00 en français. Cet outil créé à l'usage des exportateurs et importateurs européens fournit de l'information sur les droits de douane, les procédures douanières, les règles d'origine et autres exigences applicables par produit pour tous les pays de l'Union européenne et pour plus de 120 marchés d'exportation dans le monde. Pour vous inscrire à la formation, [cliquer ici](#).

Crise Ukraine - Russie

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) a mis en place une cellule de crise à la disposition des entreprises ayant des salariés ou des activités en Ukraine.

Les points de contact de cette cellule sont

- Mme Gaëlle SERQUIN PEYRAUD
gaelle.serquinpeyraud@diplomatie.gouv.fr, 01 53 59 11 59
- M. Pierre COLOMINA pierre.colomina@diplomatie.gouv.fr,
01 53 59 11 39
- Vous pouvez mettre Guillaume LORRE en copie :
guillaume.lorre@diplomatie.gouv.fr.

Concernant les questions diplomatiques, le point de contact est contact.diplomatie-economique@diplomatie.gouv.fr ou guillaume.lorre@diplomatie.gouv.fr. Les entreprises sont invitées à transmettre à ces adresses une prévision des impacts négatifs de ce conflit sur leur activité, y compris les impacts découlant des sanctions imposées à la Russie.



Les questions relatives à la mise en œuvre des sanctions sont à adresser à sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr.

Par ailleurs, les entreprises peuvent signaler les tensions qu'elles subissent ou anticipent sur leurs approvisionnements auprès de l'adresse e-mail suivante : tensions-approvisionnement.russie@finances.gouv.fr.

Vous trouverez également sur le site Internet de FranceAgriMer une rubrique « cellule Ukraine-Russie » centralisant les informations concernant les échanges de produits agricoles et agroalimentaires avec l'Ukraine et la Russie dans le contexte actuel de crise.